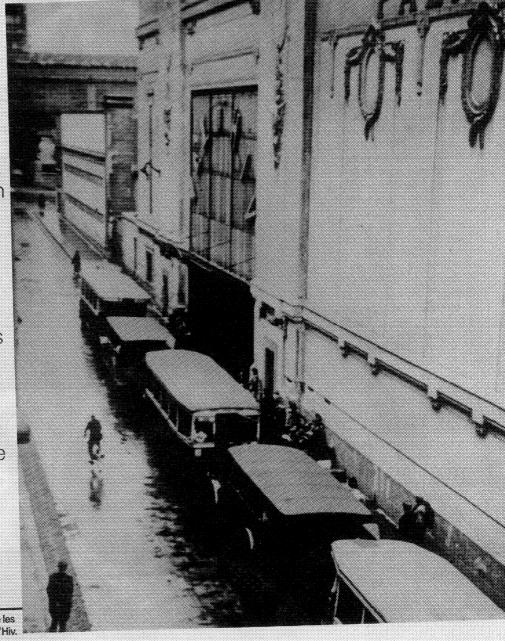
DOSSIER

La rafle des innocents

Paris, 16 juillet 1942. Le jour se lève sur une vaste opération de la police de Vichy. 13 000 juifs sont arrêtés à Paris et en banlieue, dont plus de 4 000 enfants. Pourquoi la France a-t-elle obéi et même devancé les ordres du Reich en organisant la rafle du VéľďHiv. Enquête à l'occasion de la sortie de « la Rafle », le film de Rose Bosch.



Cette unique photo de la rafle montre les autobus stationnés le long du Vel'd'Hiv.

DOSSIER

e jour-là, la France fit honte à la France. Ce jour-là, il s'est trouvé seulement deux policiers français pour démissionner – sur 9 000 mobilisés pour la rafle. Ce jour-là, des mères ont jeté leurs enfants par la fenêtre, des concierges se sont approprié les biens des raflés, des chauffeurs de bus ont tranquillement emmené les familles au vélodrome d'Hiver, des gendarmes sont allés déjeuner, leur mission accomplie, et René Bousquet, secrétaire général de la Police nationale, s'est félicité d'avoir organisé l'opération avec efficacité. Ce jour-là, plus de 13 000 juifs « étrangers » sont partis pour les chambres à gaz. Pierre Laval, président du Conseil, a même adjoint les enfants, que les nazis n'avaient pas réclamés. Tous ont fini à Auschwitz. Il y eut des Français pour s'en réjouir. Il y en a encore. En 1942, la machine d'extermination nazie commence à fonctionner à plein. Cette annéelà, Céline écrit : « Pleurer, c'est le triomphe des juifs! Réussit admirablement! Le monde à nous par les larmes! 20 millions de martyrs bien entraînés, c'est une force! » Le journal « le Franciste » assure que « dans "les camps de concentration" les juifs font une nouba effrénée ». « Je suis partout », l'hebdomadaire

de Max Favalelli et de Robert Brasillach, propose à ses lecteurs de jouer au « tennis-juif ». Robert Denoël, éditeur de renom, dénonce « l'effroyable purulence, la hideuse décomposition d'un monde possédé, pourri, liquéfié par plus d'un siècle de domination juive », et Céline ajoute : « Volatiliser la juiverie serait l'affaire d'une semaine pour une nation bien décidée. » Brasillach: « Il faut se séparer des juifs, et ne pas garder les petits. » Idée reprise par l'administration française, qui, grâce à sa section juive sous l'autorité d'André Tulard, a constitué un remarquable fichier répertoriant près de 150 000 juifs

enregistrés dans le département de la Seine, par ordre alphabétique, par rues, par professions et par nationalités. Quelques rafles ont déjà eu lieu pour se faire la main. Les Allemands félicitent la police française, dont la « conduite honorable » et « l'assistance exemplaire » confortent Berlin.

Le 7 juillet 1942, une « commission technique », composée de représentants du Commissariat général aux Questions juives, de la police française et de la police allemande, fixe les détails de l'opération. Les Allemands réclament 28 000 juifs, de 16 à 50 ans. Les raflés seront expédiés aux camps de Drancy, de Compiègne, du Loiret, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, prévoit-on. Puis ils

seront redirigés vers l'Est. L'opération, baptisée « Vent printanier », sous-division de l'opération européenne « Ecume de Mer », s'appuiera sur 27 388 fiches de la Préfecture. Elle aura lieu le 16 juillet, à 3 heures du matin. Tous les raflés seront parqués au Vél'd'Hiv, rue Nélaton, dans le 15° arrondissement, bâtisse construite en 1909 pour les courses de vélo et très prisée par les enragés de l'antisémitisme - Xavier Vallat, Darquier de Pellepoix, Léon Daudet, Philippe Henriot.

Brasillach: "Il faut se séparer des juifs, et ne pas garder les petits."

Le 16 juillet, dans la nuit, la gendarmerie, les gardes mobiles, la police judiciaire, les Renseignements généraux, les élèves de l'école de police et les doriotistes du Parti populaire français passent à l'action. Soit 900 équipes de 10 fonctionnaires. Tout de suite, c'est la panique. Malgré les fuites, les avertissements, les juifs n'y croient pas. Quand ils entendent: « Police! Ouvrez! », ils ne savent que faire. La plupart obéissent,

Sylvie Testud dans « la Rafle », de la réalisatrice Rose Bosch.

et font leurs bagages. Certains s'enfuient. D'autres poussent leurs enfants dans la rue : « Disparaissez! », et les gosses se glissent entre les jambes des flics, vers un but incertain. Les bus emportent tout le monde au Vél'd'Hiv. Les commissaires donnent des ordres: « Le premier qui bouge, qui essaie de s'enfuir, tirez dessus! » Au Vel'd'Hiv, il fait chaud, il n'y a pas d'aération. En quelques heures, 7 000 personnes, dont 4 051 enfants, sont entassées dans cette étuve. Des gens se jettent dans le vide, depuis les gradins. Les petits enfants sont hébétés, effrayés du désespoir des adultes. Une fillette supplie un gendarme de la laisser partir, « parce que j'ai été très sage toute l'année ».

Au Vél'd'Hiv, pas de ravitaillement. Pas d'hygiène. Douze urinoirs, dont six sont condamnés. Un seul point d'eau. Pendant plusieurs jours, les gens attendent, dans une odeur atroce. Les Allemands se plaignent: seuls 12 884 juifs ont été arrêtés, et, en Allemagne, le SS Eichmann tempête. Ailleurs, à Bordeaux, Tours, Dijon, Saint-Malo, Nantes, La Baule, on rafle. A Paris, émus par la détresse des détenus, les ouvriers de l'usine Citroën proche font passer du pain. Des inconnus glissent un peu de nourriture. Des quakers envoient douze caisses de biscuits. Darquier de Pellepoix, le commissaire aux questions juives, demande : que faire des enfants? Laval tranche: déportez-les. Rue des Ecouffes, rue des Rosiers, rue de Belleville, les policiers reviennent, pour finir le travail. Quelques Français, dont François Mauriac et Edith Thomas, bouleversés, voient le regard des gosses, dans les autobus qui passent. Ils n'oublieront jamais. Une femme parmi tant d'autres, Annette Monod, infirmière, fait passer un billet écrit par un enfant de 7 ans : « Madame la concierge, Je t'écris parce que j'ai plus personne. La semaine dernière, on a déporté papa, on a déporté maman. J'ai

perdu mon porte-monnaie, je n'ai plus rien. »

Les Italiens, auxquels les Allemands demandent un quota de juifs, refusent de « se salir les mains ». Les Finlandais, pourtant alliés du Reich, s'opposent avec fermeté : « Nous préférons mourir avec les juifs! », déclare le ministre des Affaires étrangères. Les Danois cachent les traqués : la Gestapo n'en arrête que 450. Le Mexique condamne les rafies. Mais en France, rien de tel. On continue à collaborer. Le journal « Au pilori » réclame la stérilisation des juifs qui restent. La traque continuera jusqu'au

bout. Le 17 août 1944, cinq jours avant la Libération de Paris, un dernier convoi part de Drancy.

Les responsables de la rafle du Vél'd'Hiv n'ont pas été jugés. Seul Laval a été fusillé. Les 25 survivants de cette déportation, ramenés en avril 1945 par les mêmes autobus à l'hôtel Lutetia, ont témoigné : leur parole ne s'efface pas. Nat Linen, l'un des enfants jetés par leur mère dans la rue, a survécu. Nathan Sienicki aussi. Louis Pitkowicz aussi. Albert Baum aussi. Gabriel Wachman aussi. Anna Traube aussi. Ils sont peu, ils sont proches de notre cœur. Quand je pense à eux, à ces jours sombres, je pleure.

■ François Forestier